

## Déclaration de performance

Conformément au Règlement sur les produits de construction UE N° 305/2011

### FSTDOP18004

**1. Famille de produits :**

FireAngel ST-625, FireAngel ST-625-FR, AngelEye ST-AE625-XX

Le suffixe XX indique le code du pays

**2. Utilisation prévue :**

Sécurité incendie - Détecteur de fumée optique Thermoptek pour les applications résidentielles

**3. Nom, raison sociale et adresse du fabricant :**

FireAngel Safety Technology Limited  
Vanguard Centre, Sir William Lyons Road  
Coventry, CV4 7EZ, Royaume-Uni

**4. Déclaration de performance concernant le produit de construction couvert par la norme harmonisée suivante :**

EN 14604:2005+AC:2008

**5. Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction tel que défini à l'Annexe V**

Système 1

**6. Certifié par :**

Afnor Certification, 11, rue Français de Pressence, 93571 La Plaine Saint-Denis, Cedex, France

L'organisme de certification a réalisé des essais de type ainsi que l'inspection initiale de l'usine de fabrication et du contrôle de la production en usine, avec surveillance continue, évaluation et approbation du contrôle de la production en usine, et a délivré un certificat de conformité CE

**Certificat de constance des performances :**

0333-CPR-292075 (ST-AE625-FR)

0333-CPR-292075-1 (ST-625-FR)

0333-CPR-292075-2 (ST-625)

**7. Performances déclarées**

Toutes les exigences, y compris les caractéristiques essentielles et les performances correspondantes pour l'utilisation ou les utilisations prévue(s), telles que décrites au point 2 et conformément aux caractéristiques essentielles énumérées dans le tableau ci-dessous (point 8).

**8. Les performances des produits identifiés aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées au point 7.**

Caractéristiques essentielles	EN 14604:2005 Clause	Performance	Remarques
Conditions nominales d'activation/de sensibilité, délai de réponse (temps de réponse) et performances en cas d'incendie	4.12, 4.18, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.15, 5.17, 5.18, 5.19, 5.20	RÉUSSITE	Reportez-vous à la remarque 1
Fiabilité opérationnelle	4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 4.7, 4.8, 4.9, 4.10, 4.11, 4.13, 4.14, 4.15, 4.16, 4.17, 4.19, 5.11, 5.16, 5.22, 5.23, 5.24	RÉUSSITE	Reportez-vous aux remarques 2
Tolérance à la tension d'alimentation	5.21	RÉUSSITE	
Durabilité de la fiabilité opérationnelle et du délai de réponse, résistance à la température	5.7, 5.8	RÉUSSITE	
Durabilité de la fiabilité opérationnelle, résistance aux vibrations	5.12, 5.13	RÉUSSITE	
Durabilité de la fiabilité opérationnelle, résistance à l'humidité	5.9	RÉUSSITE	
Durabilité de la fiabilité opérationnelle, résistance à la corrosion	5.10	RÉUSSITE	
Durabilité de la fiabilité opérationnelle, stabilité électrique	5.14	RÉUSSITE	
Remarque : Les produits couverts par cette norme sont supposés fonctionner, en cas d'incendie, avant que l'incendie ne prenne une ampleur susceptible d'affecter leur fonctionnement. Il n'est donc pas nécessaire qu'ils fonctionnent lorsqu'ils sont exposés à un contact direct avec le feu.			

Remarque 1 : Les clauses 4.18 et 5.19 ne s'appliquent.

Remarque 2 : Les clauses 4.3, 4.4, 4.8, 4.11 et 5.23 ne s'appliquent.

Signed



I Ballinger  
Responsable des projets et de la certification

Date : 1<sup>er</sup> mai 2018

Document - FSTDOP19004  
Publication 1